



Paris, le 16 avril 2026

DÉCLARATION LIMINAIRE INTERSYNDICALE

Audience auprès de Monsieur David AMIEL Ministre de l'Action et des Comptes Publics

Monsieur le Ministre,

Nous sommes là parce que nous avons exigé cette audience et parce que la situation l'impose.

En effet, l'heure est grave. Le 9 avril, toutes les organisations syndicales douanières ont notifié solennellement la rupture du dialogue social à la Direction Générale des Douanes et Droits Indirects. Le contexte dépasse le dialogue social institutionnel. Les décisions qui menacent aujourd'hui l'avenir de la Douane relèvent du politique. Elles exigent une réponse politique. C'est pourquoi nous sommes devant vous.

Ne sous-estimez pas la voix des personnels douaniers. Depuis l'annonce du projet de loi RIPOST, ils nous ont exprimé avec force et détermination leur profonde inquiétude **doublée d'un sentiment d'écœurement**. Un manque d'engagement clair et significatif de votre part pour défendre leur profession aurait inévitablement des conséquences sur le climat social à Montreuil.

En l'état, ce projet transfère à la police et à la gendarmerie des prérogatives au cœur du métier douanier, sans aucune concertation avec les organisations syndicales représentatives. Ce texte a été préparé sans concertation interministérielle sérieuse. Quand c'est Beauvau qui écrit la partition, c'est la Douane qui paye l'addition. D'ores et déjà, des préfets appliquent cette loi avant même qu'elle n'ait été débattue à l'Assemblée.

Les faits sont indiscutables. La Douane est le premier rempart de la Nation contre les trafics. En 2025, elle a saisi 108,81 tonnes de stupéfiants dont 31,26 tonnes de cocaïne, intercepté près de 550 tonnes de tabacs de contrebande, retiré du marché plus de 20 millions de contrefaçons, et protégé les finances publiques à hauteur de 37,9 milliards d'euros. L'ONAF a saisi près de 600 millions d'euros d'avoirs criminels et démantelé 44 organisations criminelles. Ces résultats sont obtenus avec 16 500 douaniers, contre 48 000 en Allemagne et 68 000 pour la Guardia di Finanza italienne.

Cet incroyable décuplement d'énergie, pour compenser les carences importantes en moyens, n'est pas sans conséquences sur le moral et la santé des douanières et douaniers **ni sans accroître l'ensemble des risques liés à leur profession**. Ils ne pourront pas tenir un tel rythme sur la durée. En parallèle, ces performances suscitent manifestement des appétits en d'autres sphères. Nous dénonçons ouvertement ces méthodes déloyales. Nos collègues méritent autre chose que des réformes conduites sur leur dos, sans eux et parfois contre eux.



Confier nos missions à des policiers et gendarmes, déjà bien surchargés, ni formés au contrôle des marchandises, ni habilités à relever les infractions douanières spécifiques, détournerait ces forces de leur rôle premier. Ce sera moins de temps, moins de personnels, moins de moyens pour assurer la sécurité à l'intérieur du territoire. Les communes en supporteront les conséquences, sans dotations étatiques en adéquation.

Un pouvoir ne crée pas une compétence.

Les flux du narcotrafic explosent. Le e-commerce écrase nos services : plus de 200 millions de déclarations en 2023, plus de 800 millions en 2025, pour des effectifs identiques à ceux de 2015.

La taxe sur les petits colis génère de nouvelles missions sans générer un seul emploi supplémentaire. Pendant que le ministère de l'Intérieur voit ses effectifs abondés, la Douane demeure la grande absente des arbitrages.

Et pourtant, qui mieux que la douane, dans toutes ses complémentarités, dans tous ses services, pour contrôler la marchandise ?

Après les transferts des missions fiscales aux résultats calamiteux, le siphonnage de nos prérogatives et les empiètements répétés du ministère de l'Intérieur, nous refusons cette nouvelle étape. La Douane n'est pas une administration à absorber, à découper ou à diluer au gré des rapports de force interministériels.

Monsieur le Ministre, le Président de la République a annoncé un « plan douanes massif » en janvier. Vous-même avez annoncé, il y a deux semaines, que ce plan ne se ferait pas sans les agents, et que les effectifs seraient renforcés dès le prochain budget. C'est difficile à croire après les manœuvres du dernier PLF où un amendement créant 1220 emplois douaniers a été sacrifié sur l'autel du budget d'austérité.

Vous pouvez encore corriger le tir aujourd'hui, mais il vous faudra être véritablement convaincant. Nous en attendons ce matin la traduction concrète de vos annonces... et certainement pas l'inverse au travers d'une loi qui va affaiblir notre capacité opérationnelle sans améliorer celle des autres administrations.

Nos demandes sont claires :

- Retirer l'article 9 du projet de loi RIPOST.
- Garantir le périmètre des prérogatives de la DGDDI.



- Réaffirmer publiquement que la Douane est une administration régaliennne à part entière, et non un outil qui exerce des missions régaliennes au gré des humeurs des gouvernements successifs.
- Renforcer ses effectifs de façon massive et revaloriser la reconnaissance des personnels en matière de rémunération et de carrière. La France, qui est certainement le pays de l'UE dont la réalité douanière est la plus étendue doit faire cesser son déclin douanier et se mettre au niveau de ses voisins en apportant des réponses concrètes sur les moyens à la hauteur de ses missions.

Cette rupture du dialogue social se poursuivra et tiendra aussi longtemps que nécessaire afin d'obtenir des garanties pour nos collègues. Conscients de l'urgence et refusant toute impasse, s'il le faut, nous serons bien entendu disposés et déterminés à être reçus pour porter nos revendications jusque devant le Premier Ministre.

Il vous appartient, à présent, d'apporter une réponse à la hauteur des attentes.

Pour l'intersyndicale douanière CFTD • CFTC • CGT • SOLIDAIRES • USD-FO DOUANE • UNSA-CGC

Les Secrétaires Généraux